

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
17 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-trois septembre à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
23 septembre 2025

Etaient présents : Christian Asse, Jérémie Roseau, Véronique Gicquel-Auzannet, Sylvestre Gout, Catherine Letellier, Laurent Weinreich, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Delphine Besson, Christian Grelé, Anne-Claire Poignard, Précilla Carré, Eric Huet, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice :	29	<u>Excusés</u> : Sandrine Boire, Marinette Lebon, Jean-Michel Eude, Corentin Riou, Emmanuelle Isabelle, Béatrice Gautier,
Présents :	20	
Pouvoir :	3	

Votants :	23	<u>Absents</u> : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot, Julie Morin,
-----------	----	--

Pouvoirs :

Sandrine Boire a donné pouvoir à Christian Asse
Marinette Lebon a donné pouvoir à Edith Aubert
Emmanuelle Isabelle a donné pouvoir à Jérémie Roseau

Anne-Claire Poignard est désignée secrétaire de séance.

DEL2025_09_11

TARIF LOCATION DE CHALET OU D'EMPLACEMENT SOUS CHAPITEAU

Lors d'événements festifs, la ville de Pont-l'Évêque propose à la location des chalets ou des emplacements sous tente. Le coût actuel de 30€ par jour et par emplacement pour les exposants professionnels semble aujourd'hui en décalage par rapport aux pratiques des marchés de même dimension. Le tarif pratiqué à ce jour ne prend pas en compte les services inclus et financés par la collectivité, notamment pendant les marchés de Noël : gardiennage, électricité et mobilier. Il est donc suggéré une modification de la tarification comme suit afin de valoriser les services fournis par la collectivité :

Vu l'avis favorable de la commission finances du 23 septembre 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **DECIDE DE CONSERVER** le tarif de 30€ par jour pour les associations pontépiscopiennes.
- **DECIDE D'INSTAURER** le tarif de 40€ par jour pour les exposants professionnels

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,



Anne-Claire POIGNARD

Le Maire



Yves DESHAYES

